

Sainte-Christie-d'Armagnac - Le Castet a été classé

Ce joyau unique en Europe a ainsi plus de chances d'être restauré



Sainte-Christie-d'Armagnac - Le Castet a été classé

C'est probablement surtout le mur de terre crue – unique en Europe – qui a valu le classement tout récent aux Monuments historiques du Castet de Sainte-Christie-d'Armagnac. Il a été classé à l'unanimité de la commission nationale réunie à Paris. Et ce n'est pas tout : une nouvelle de classement a été faite pour l'ensemble du site comprenant la motte féodale, la « maison des chasseurs » et l'église. Elle sera étudiée lors d'une prochaine commission courant du premier semestre 2016, ainsi que nous l'indique l'association « Les Amis du Castet ».

Il est évident que si le Castet est restauré, il attirera les visiteurs épris du patrimoine monumental du Pays.

Rappel - Ce Castet (château) a été construit aux XIIe et XIIIe siècles sur un édifice religieux du XIe siècle, avec donjon en calcaire et rempart. Il a été détruit pendant la Guerre de Cent-Ans et rebâti à la fin de celle-ci. Il est adossé à ce qui reste d'un rempart en terre crue, datant de la construction primitive. Cette partie du Castet est considérée comme exceptionnelle. Des moignons de poutres à son sommet prouvent qu'un hourd (1) y était fixé. Au cours des siècles, le Castet a subi de nombreux remaniements, notamment au XVe, au XVIIe et au XIXe siècles. Des latrines (visibles sur la photo) ont été pratiquées à la Renaissance. Elles ont causé une large et profonde rainure. La porte à voûte romane, en pierres entourées de briques, qui mène à l'église adjacente, a été faite à la même époque.

(1) Échafaudage en bois en encorbellement au sommet d'une tour ou de remparts permettant de frapper l'ennemi au pied de la muraille.



Le mur de terre du Castet